



le MAG'



Cœur de Bourg
Retour sur l'enquête

Projet d'habitat partagé
votre avis nous intéresse !



Une année olympique
dans nos écoles



#65
Été 2024



Mairie de Moréac
02 97 60 04 44
mairie@moreac.fr

Horaires de la Mairie :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
mardi de 10h à 12h30 et
de 13h30 à 17h
samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août).

Responsable de la rédaction :
Pascal ROSELIER, Maire

Comité de rédaction :
Denis BRIENT – Chargé de communication

CRÉDITS PHOTOS Service communication de Moréac et de Centre Morbihan Communauté, Agents municipaux et élus de Moréac, Région Bretagne et Département du Morbihan, Journal Le Télégramme, l'Union Nationale des Combattants, L'association la Truite Locmoineuse, L'association FGDon Morbihan, Association AMPER, L'Office Française de la Biodiversité, Blavet terres & eaux, Maison de la consommation et de l'environnement, Directeurs des écoles et bénévoles des associations de parents d'élèves, Aurélie MINNEBOIS, Jordan AUBRY, Usage d'images libres de droit.

Site Internet : www.moreac.fr
Imprimerie : Poisneuf 56120 Josselin

SOMMAIRE

- 2 **Actualités**
- 5 **Urbanisme**
- 7 **Économie**
- 8 **Cadre de vie – Environnement**
- 11 **Centre Morbihan communauté**
- 13 **Au fil des jours**
- 18 **Médiathèque – Ludothèque**
- 20 **Enfance jeunesse**
- 23 **Pages ludiques**
- 25 **Écoles**
- 29 **Infos diverses**
- 33 **Corrections des pages ludiques**

MOT DU MAIRE

Chères amies moréacoises, chers amis moréacois,

Ce soixante-cinquième numéro est pour moi l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous de bonnes vacances ensoleillées et ressourçantes. Certains d'entre vous sont peut-être déjà partis, d'autres attendent avec impatience les congés... Cette période est l'occasion de s'accorder du temps pour soi, pour sa famille, ses amis et de « changer d'air ».

Ce magazine de juillet, consacré davantage aux actualités des écoles, me permet de faire un rappel sur les règles du bien vivre-ensemble et notamment aux abords des lieux accueillant du public.

Les incivilités, bien qu'en forte baisse grâce à la vigilance de chacun, restent toutefois trop importantes sur notre territoire. Je souhaite

mettre l'accent sur trois thématiques en particulier.

Tout d'abord, les stationnements abusifs sur la voie publique. Cette mauvaise habitude, devenue récurrente, handicape le quotidien des enfants, des assistantes maternelles, du personnel scolaire, des adultes ou encore des personnes âgées. En effet, comme on peut le constater sur ces photos, certaines personnes se garent sur les chemins d'accès ou encore sur les passages piétons. Ils obligent, ainsi, les usagers à contourner ces véhicules jusqu'à emprunter la chaussée tandis que la voiture se trouve, elle, sur le trottoir ; une vraie dichotomie !

Pour rappel, un stationnement gênant peut être sanctionné d'une amende de 135 euros.

Autre phénomène trop courant : la vitesse excessive sur les routes, en particulier près des écoles et dans le bourg. Le respect des limitations de vitesse permet à chacun d'évoluer dans l'espace en toute sécurité et confiance. Durant le second semestre de cette année, nous allons mettre l'accent sur cette dérive en engageant des actions



Pascal ROSELIER
Maire de Moréac



Photos prises le 14 juin et en récidive le 17-18 juin 2024.

et en mettant des sanctions plus fortes pour les fautifs.

Enfin, dernière incivilité malheureusement trop habituelle sur notre territoire : le dépôt de déchets en pleine nature ou aux abords des conteneurs. Les nombreux temps de sensibilisation ont permis de réduire ce phénomène. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre sérieux et je vous encourage à garder cette dynamique.

De notre côté, nous allons continuer ce travail quotidien en poursuivant les quelques personnes récalcitrantes qui à travers leur attitude entraînent des surcoûts à la commune et à l'intercommunalité et de ce fait à tous les contribuables.

Ces rappels ont pour objectif de faire prendre conscience à tous les habitants que chaque petit geste compte pour garantir le vivre-ensemble et un cadre de vie agréable.

Le vivre-ensemble passe également par les nombreuses manifestations qui sont organisées sur la commune aussi bien par les écoles que par les associations. La dernière en date, la fête de la musique du 29 juin, a été une réelle réussite ! Je tenais à vous remercier pour votre participation et remercier les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre la collectivité.

Cet été sera marqué par de nombreux temps forts. En effet, c'est un été sportif qui se présente à nous. Celui-ci a commencé par la consécration pour le Rugby Club Vannetais, qui va représenter le Morbihan mais aussi toute la Bretagne dans l'élite du championnat français. Suite à cela s'est déroulé l'Euro de football et le Tour de France. Cette période aura en point d'orgue les Jeux olympiques et paralympiques. Tous ces événements sont autant d'occasions pour nous réunir et célébrer les exploits de ces athlètes.

Pour la première fois de l'histoire, ces Jeux olympiques auront un taux de participation de 50 % entre les hommes et les femmes. Je me réjouis de cette égalité qui permet aux enfants, comme aux adultes, de s'émerveiller et de s'identi-

fier à ces athlètes.

Il est important de rappeler que jusqu'en 1952, les athlètes féminines ne représentaient que 10 % des sportifs et, pendant très longtemps, elles étaient limitées à concourir dans cinq disciplines. Ces événements sportifs sont, aussi, révélateurs de l'évolution de nos sociétés.

À l'heure où le grand écran nous apporte un regard sur les personnes atteintes d'handicap, les Jeux paralympiques (du 28 août au 8 septembre) vont, je l'espère, sensibiliser le plus grand nombre sur ces questions de handicap et mettre à l'honneur des exploits et des parcours de vies.

Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes en 1894, disait : « L'important, c'est de participer ». Cette célèbre devise est souvent liée au monde sportif et plus particulièrement à celui de la compétition.

Néanmoins, elle peut faire écho à notre quotidien : l'important, c'est de participer tous les jours chacun à son échelle, l'important, c'est de participer à la vie locale, l'important, c'est de participer collectivement au Moréac de demain.

Ainsi, je vous remercie pour votre participation et je vous souhaite un agréable été.

- A l'heure de l'édition de ce magazine nous n'avons pas connaissance des résultats des élections législatives sur la commune. J'espère que chacune et chacun d'entre vous aura su se mobiliser pour effectuer son devoir de citoyen -



ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes ont eu lieu le 09 juin dans un contexte national et européen particulier. Retrouvez-ci-dessous les résultats de la collectivité :

- 1- Rassemblement nationale - J. BARDELLA : 47, 4%
- 2- Renaissance - V. HAYER : 15,95 %
- 3- Parti socialiste R. GLUCKSMANN : 7, 98%
- 4- Les Républicain- F.X. BELLAMY : 6, 46%
- 5- Alliance Rurale- J. LASALLE : 4,28%

Le taux de participation s'élève à 54,64 % (en 2019, ce taux était de 52,86 %).



PLATEAUX SPORTIFS ET SKATE PARK

Le plateau de motricité et de sport urbain en autonomie est désormais accessible pour toutes et tous quels que soient votre âge et votre niveau ! La deuxième partie des travaux devrait être terminée d'ici la fin de l'année avec la création d'une zone de fitness connectée appelée « l'Arena » et la construction du nouveau skate park. N'hésitez pas à vous approprier ces équipements qui ont pour vocation à encourager la pratique sportive et à créer du lien entre les moréacois et les moréacoises.



CRÉATION D'UN PÔLE CULTUREL

Projet phare des prochaines années, le pôle culturel se concrétise de plus en plus. Une première phase de consultation, relative à l'étude des travaux nécessaires à la construction de ce pôle, vient de se terminer.

Le jury doit se réunir au mois de juillet pour délibérer au sujet des différentes candidatures reçues.

Pour rappel, le projet de Pôle culturel c'est la construction d'un équipement neuf intégrant :

- Le déplacement et l'agrandissement de la bibliothèque municipale pour créer une médiathèque-ludothèque avec une offre de service étoffée.
- De nouvelles salles associatives
- Un pôle jeunesse



Ainsi, la municipalité souhaite créer un équipement « fédérateur et intergénérationnel » par la proposition d'une architecture attractive, conviviale, ambitieuse, fonctionnelle et sobre d'un point de vue environnementale.

L'ouverture des portes au public est prévue pour l'été 2027.

TARIFS LOCATION DE L'ANCIEN MATÉRIEL DE L'ASSOCIATION DU MATÉRIEL DES FÊTES (AMF)

Suite à la dissolution de l'Association de location du matériel des fêtes (AMF), l'organisation a décidé de céder son équipement à la mairie. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, du tarif de location du matériel comme suit :

MATÉRIELS	TARIFS DE LOCATION
Lot de 25 couverts	5 euros
Lot de 50 couverts	10 euros
Lot de 1 table et 2 bancs	5 euros
Lot (vaisselles + bancs + tables)	Cotisation annuelle 20 € lors de la 1 ^{ère} réservation puis gratuité pour l'année en cours pour les associations domiciliées à Moréac.

À noter qu'à ces tarifs s'ajoute une caution de 50 euros. Si vous souhaitez louer ce matériel merci de contacter : Valérie LE PALLEC, responsable de l'espace An Ty Roz au 07 48 12 96 30 (réserver le matériel une semaine avant minimum).

VIDÉOPROTECTION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Vous l'avez peut-être constaté, un nouveau mobilier urbain a fait son apparition : des caméras de vidéoprotection.

En effet, ces caméras ont été installées par l'entreprise ECR. Les premiers tests de fonctionnement auront lieu cet été pour une mise en route en automne après l'installation de la cellule de visionnage.

Le déploiement d'un tel système sur la commune a pour objectif de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, de sécuriser les bâtiments et espaces publics et de faciliter la résolution des enquêtes judiciaires en identifiant le ou les auteurs d'infractions à la loi pénale.

Il s'agit également de renforcer le sentiment de sécurité des habitants. Le visionnage des vidéos n'aura lieu que sur la réquisition de la justice ou des forces de l'ordre.

La vidéoprotection urbaine a d'ores et déjà prouvé son efficacité par une baisse significative des délits de voie publique dans de nombreuses villes françaises.

De plus, pour compléter cet appareil, la municipalité a souhaité relancer le dispositif de protection participation citoyenne lancé en 2013.

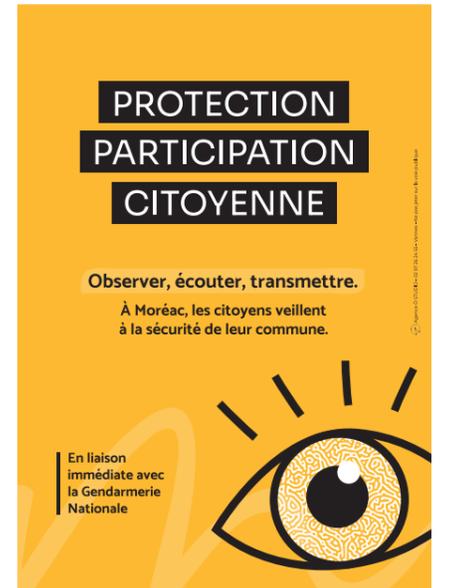
Pour rappel, ce protocole s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité.

Ainsi, vingt-cinq habitants se sont portés volontaires pour veiller sur leur quartier. Le rôle de ces usagers peut se définir en trois termes : voir, écouter, transmettre.

La transmission s'effectue via un canal de discussion Whatsapp coordonné par un gendarme. À travers cet outil, les citoyens volontaires peuvent y remonter toute anomalie repérée.

Pour communiquer autour de ce dispositif, des panneaux vont être implantés à chaque entrée de l'agglomération et la mairie met à disposition des macarons adhésifs que vous pouvez coller directement sur vos boîtes aux lettres.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette opération, merci de vous manifester auprès de la mairie.



Signature convention protection participation Citoyenne 4 avril 2024

NOUVEAUX AGENTS

La commune bouge, les services aussi !

La municipalité est heureuse d'annoncer l'arrivée de nouveaux agents au sein de ses services.

Tout d'abord, Mylène vient renforcer le service urbanisme avec pour thématique principale : l'aménagement.

Du côté de la médiathèque, c'est Patricia qui vient compléter l'équipe. Elle a intégré la médiathèque dans le cadre de son alternance en formation métiers du livre. Elle accompagnera désormais Solenn et continuera d'animer des ateliers numériques.

Erwan vient quant à lui renforcer les services techniques, il vous accompagnera dans le traitement de vos déchets à la déchetterie.

Enfin, Coralie va apporter ses compétences sur plusieurs missions (groupe scolaire, garderie...) et va notamment tra-

vailler en binôme avec Valérie sur le site d'An Ty Roz. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous savons compter sur vous pour les accueillir au sein de notre collectivité !



De gauche à droite : Coralie, Erwan, Patricia et Mylène.

SALLE ALFRED LE BIAVANT

Les travaux de rénovation à la salle Alfred LE BIAVANT se poursuivent progressivement. Au mois de juin, le désamiantage de la structure était terminé.

Place désormais à la reprise de la charpente et à la dépose/repose des équipements sportifs.

La pratique sportive au sein de ce nouveau complexe devrait être possible à partir de janvier 2025.

EGLISE

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Cyr, l'édifice a eu la visite en mars dernier d'un Conservateur départemental du patrimoine. Suite à cette expertise, il est demandé à la commune de mener un diagnostic architectural, patrimonial et structurel de ce lieu de culte.

La collectivité a donc sollicité différents cabinets et se prononcera sur son choix dans les prochains mois.



CŒUR DE BOURG : RETOUR ENQUÊTE CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (CCI) MORBIHAN

Nous avons déjà évoqué le projet « cœur de bourg » dans le soixante-quatrième numéro (janvier 2024) de notre magazine.

Pour rappel, la commune de Moréac a engagé une réflexion sur le projet d'aménagement urbain qui permettra d'améliorer à terme le cadre de vie du centre-bourg. L'objectif premier est de recentrer les activités et créer une centralité dynamique et vivante.

Afin d'impliquer tous les acteurs dans cette réflexion, les élus ont souhaité connaître les habitudes des habitants et leurs attentes en matière de commerces et de services. Ainsi, cet hiver, nous vous avons transmis une enquête.

Après un collectage et une mise en forme des résultats par la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) du Morbihan, il est temps pour nous de réaliser un bref retour.

Clôturé début avril, l'enquête a permis de regrouper le témoignage de 451 foyers. Ainsi, 27 % de la population a participé à la consultation, un réel succès !

Parmi ces répondants, 97 % habitent Moréac dont 2/3 vivent dans le bourg ou à proximité. La mobilisation des personnes installées sur la commune depuis plus de dix ans a été forte, puisqu'elles regroupent 72 % des réponses.

Nous pouvons ressortir trois données clés de cette enquête :

Tout d'abord, de façon générale, 81 % des participants ont une vision positive, voire très positive de la commune. Quelle que soit la tranche d'âge ou la localisation des répondants, il n'y a pas d'écart significatif au niveau de ces résultats.

Ainsi, les habitants qualifient la commune comme étant accueillante, dynamique, possédant des infrastructures de qualité. Par ailleurs, les points négatifs soulevés mentionnent le manque de professionnels de santé, le peu de commerces en centre-bourg et le manque de stationnements.

Le nombre important de réponses permet d'avoir un regard sur la pluralité des raisons pour lesquelles les habitants fréquentent le bourg (en fonction de la tranche d'âge, du lieu d'habitation, du lieu de travail...).

On constate, alors, que 6 personnes sur 10 viennent au bourg fréquenter les commerces et près de 40 % viennent pour les services (éducation, administration, santé...). On remarque également que les habitants en zone rurale sont peu nombreux à venir dans le bourg.

La fréquentation des établissements au cœur du bourg confirme la volonté de densifier et d'amener à la création de nouveaux commerces.

En effet, le manque de commerces est une donnée qui est revenue régulièrement et plus principalement les structures liées à l'alimentation. 39 % des répondants souhaiteraient l'ouverture d'un autre commerce et plus

particulièrement un commerce d'alimentation (crêperie...).

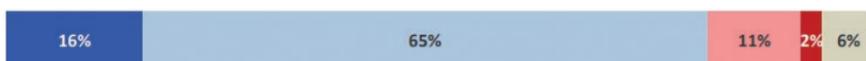
La volonté de pouvoir retrouver des commerces de proximité au sein du centre-bourg, s'inscrit totalement dans la dynamique portée par le projet Cœur de Bourg.

Ce retour n'est qu'un rapide balayage de l'enquête menée par la CCI. Nous allons, désormais, analyser plus en profondeur ces données pour concevoir au mieux cet ambitieux projet.

Sans attendre, nous souhaitons, avant tout, vous remercier de vos retours et votre implication dans cette réflexion.



■ Très positive ■ Plutôt positive ■ Plutôt négative ■ Très négative ■ Je n'ai pas d'avis



PROJET DE CRÉATION D'UN HABITAT PARTAGÉ SUR MORÉAC

« Bien vieillir chez soi dans une résidence bénéficiant d'espaces communs, permettant un projet de vie sociale et partagée. »

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent donner une attention plus particulière à sa population senior et étudient un projet d'habitat partagé sur la commune. Ce type d'hébergement collectif est pensé pour des personnes âgées autonomes afin qu'elles disposent d'un **logement individuel privatif** (logement social éligible aux aides aux logements) et partagent des **espaces communs** avec les autres locataires. L'habitat partagé est régi par la **loi ALUR** (Accès au Logement et Urbanisme Renoué) entrée en vigueur en France en 2014.

L'habitat partagé est une véritable alternative à l'entrée en EHPAD qui présente de nombreux avantages : **se sentir chez soi, entretenir le lien social** ou encore **stabiliser la perte d'autonomie**.

Si vous êtes intéressés par ce mode d'habitat sur la commune, pour vous-même ou l'un de vos proches, nous vous proposons de répondre au **questionnaire d'enquête** élaboré par l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) « Les Ajoncs » et le Centre Communal d'Action Sociale de Moréac.

Pour que le projet soit au plus proche de vos préoccupations, envies et besoins, il est important que le plus grand nombre prenne quelques minutes pour y répondre. Pour cela, plusieurs possibilités pour vous faciliter la démarche :

- Le questionnaire est disponible en mairie mais aussi en ligne sur le site internet et la page Facebook de la commune.
- Des permanences des élus du Centre Communal d'Action Sociale auront lieu en mairie les samedis 27 juillet, 10 août et 7 septembre au matin (10h à 12h) pour vous aider à la compréhension, rédaction et restitution du questionnaire.
- Vous pouvez aussi d'ores et déjà flasher le QR CODE ci-contre pour y répondre directement en ligne.



Nous comptons sur vous pour répondre à ce questionnaire d'enquête afin d'aiguiller au mieux ce projet social important pour toutes et tous. Merci.

PONTON DE PÊCHE

Depuis début mars, le ponton de pêche est accessible à toutes et tous !

Pensé en collaboration avec la fédération départementale de pêche, ce nouvel équipement a pour but de valoriser l'étang et de faciliter l'accès à la pêche pour les habitants.

Ce poste de pêche, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite depuis le petit parking côté résidence des Ajoncs, offre une place privilégiée pour observer l'étang et un confort pour les pêcheurs.



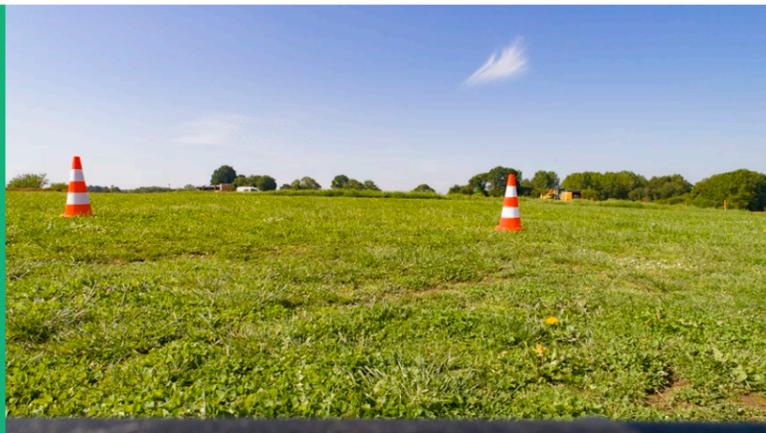
PLUI

Nous avons déjà évoqué le sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dans le magazine municipal de janvier 2022. A ce stade, les travaux d'élaboration venaient tout juste de démarrer. Pour rappel, ce document permet d'indiquer les règles qui s'appliquent sur chaque parcelle des 12 communes de l'intercommunalité. Depuis, la démarche a bien avancé. En effet, un diagnostic du territoire a été effectué, à partir duquel des enjeux ont été identifiés. Des grandes orientations d'aménagement du territoire (urbanisme, habitat, équipement, protection et préservation des espaces) ont été définies pour les années à venir. Ces dernières sont exprimées au sein du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Suite à ce constat, la communauté travaille actuelle-

ment sur la partie réglementaire à savoir : le zonage (terrain constructible ou non), les prescriptions et informations. Elles permettent de mettre en œuvre et d'appliquer les orientations d'aménagement. Le PLUi s'inscrit dans un processus à long terme. Ainsi il doit, notamment, respecter la Loi Climat et Résilience comprenant le principe de zéro artificialisation nette des sols. De ce fait, dans un objectif de réduire l'étalement urbain, les règles de constructibilités sont plus contraignantes et restrictives. Ainsi, les nouvelles constructions devront être concentrées en zone urbaine (bourg et sud de la commune). A l'échelle de la commune, une densité de 25 logements par hectare est imposée (voirie incluse). Selon le planning établi, le PLUi doit être validé fin 2025. Une enquête publique sera organisée avant sa validation. Vous pourrez, ainsi, prendre connaissances des documents et faire part de vos observations.

LOTISSEMENT LA CLÉ DES CHAMPS

Le marché de travaux a été attribué. La commercialisation des lots débutera à la rentrée.



DÉCÈS DE GÉRARD STAËL - MOT DU MAIRE

Après avoir lutté très dignement pendant de longs mois et avoir assumé sa fonction d'adjoint jusqu'au bout, Gérard STAËL en charge de l'urbanisme et des bâtiments depuis mars 2014, nous a quitté le 26 juin 2024. Les élus, les services de la commune et moi-même tenons à remercier Gérard pour tout ce qu'il a apporté à la commune. Nous mesurons quelle perte représente sa disparition pour sa femme Christine, ses enfants, ses petits-enfants et sa famille. Il était obstiné dans son travail, très pointilleux sur les détails et avait le sens des responsabilités. Il était très fier de pouvoir apporter sa pierre au développement futur de notre commune. Malheureusement, la maladie a fait qu'il ne pourra voir les projets initiés avec ses collègues se concrétiser. Encore une fois au nom de la commune merci Gérard pour tout ce que tu as accompli.

RELAIS POSTAL AU BAR LE FIDJI

Pour donner suite à l'article paru dans le magazine municipal de janvier 2024, il nous semblait important de revenir sur le transfert des services postaux au bar Le Fidji.

Depuis la fin de l'année 2023, le bureau postal a fermé ses portes. Le Fidji a répondu favorablement à la mise en place d'une nouvelle activité, afin de garantir un service de proximité auprès des moréacois et moréacoises. Les opérations qui peuvent se réaliser au bar sont les suivantes :

Vente de produits :

- Timbres à usage courant, dont timbres et carnets de timbres philatéliques ;
- Enveloppes Prêt-à-Poster par lots ;
- Emballages Colissimo ;
- Emballages à affranchir ;

- Prêt-à-Expédier Chronopost ;
- Dépôts d'objets y compris recommandés ;
- Retraits d'objets y compris recommandés.



Services financiers : Retrait d'espèces sur compte courant postal dans la limite de 150 € par compte sur 7 jours glissants.

Pour rappel, la boîte aux lettres de la poste se trouve en face du bar. Ainsi, nous comptons sur vous pour faire vivre cette offre de proximité afin de garantir un service essentiel au sein de

notre territoire.

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi 07:00- 19:00
Mardi 07:00- 19:00
Mercredi 07:00- 19:00
Jeudi 07:00- 13:00
Vendredi 07:00- 17:30
Samedi 07:30- 15:00
Dimanche fermé

BREIZH EXTERMINATOR



Sapeur-Pompier de Paris jusqu'en octobre 2021, Gabin MOISDON a décidé de revenir auprès de sa famille pour se lancer un nouveau challenge : Breizh Exterminator.

Cette entreprise a pour objectif de lutter contre les nuisibles en tout genre (frelons asiatique, insectes volants/rampants, rats, taupes...) Attaché à sa collectivité, Gabin est toujours sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Locminé mais est également conseiller municipal. Il a souhaité proposer un service qui n'était pas encore présent sur le territoire de Centre Morbihan Communauté.

N'hésitez pas à le contacter si vous êtes confrontés aux problèmes de nuisibles, Gabin assurera un service de qualité et n'hésitera pas à vous conseiller face à ces problématiques.

Contact

Téléphone : 06.50.96.84.64

Adresse mail : breizhexterminator@outlook.fr

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ORTHOPHONISTE

Suite au départ de Madame Célia GILLES le 21 juin dernier, une nouvelle orthophoniste va s'installer au pôle médical. Madame Mélanie LE GLEUT va, ainsi, poursuivre les soins orthophoniques à partir du 5 août. Nous lui souhaitons la bienvenue !



REPRISE DU BAR « CHEZ CAKOU » : LE DOUBLE L

Léonie ROLLAND et Lucas LAUDRIN se lancent dans une aventure : ouvrir leur propre bar.

Le 1^{er} mai 2024 a vu une page de l'histoire du bourg de Moréac se tourner.

Lucas LAUDRIN, fils de Manu LAUDRIN (ancienne propriétaire), et son amie Léonie ROLLAND ont décidé de reprendre le bar Chez Cakou.

Dans une volonté d'attirer une clientèle plus jeune, les nouveaux propriétaires ont remis au goût du jour la décoration et proposent des animations ponctuelles.

Néanmoins, ils souhaitent garder une continuité avec l'histoire de ce lieu : le traditionnel tournoi de belote en janvier ou



encore l'affichage des résultats sportifs seront toujours de la partie. Pour Manu LAUDRIN, après dix-huit ans et demi derrière le comptoir, c'est une nouvelle vie qui s'annonce. Elle aimerait se reconverter dans la formation pour adultes. Ainsi, l'institution Chez Cakou continue de vivre mais sous un autre nom et sous une autre forme. Nous leur souhaitons une aussi belle longévité et une jolie deuxième partie de vie à Manu.

Horaires :

Lundi de 17h00 à 22h30.

Fermé le mardi.

Du mercredi au jeudi de 17h00 à 01h00.

Samedi de 09h30 à 01h00.

Dimanche 09h30-14h00, 17h00-01h00.

GROUPE SENTIER DE RANDONNÉE



Depuis le début de l'année, un projet concernant la création de chemins et parcours de randonnées a vu le jour par un groupe de travail composé d'élus locaux et de résidents de la commune.

Le constat qui a été dressé est que la commune de Moréac, d'une superficie de 6 030 hectares est l'une des communes les plus étendues du Morbihan. Cependant, il n'existe aucun chemin ou sentier de randonnée à l'heure actuelle sur son territoire. Différentes explications peuvent être trouvées. Tout d'abord, il faut tenir compte du paysage communal qui a été totalement modifié et transformé au cours des dernières décennies : la présence des voies express, la création de zones artisanales et industrielles, un développement important autour du bourg par la création de nombreux lotissements à sa périphérie. Deuxièmement, le remembrement a laissé des traces indéniables sur la nature et la topographie des paysages.

Suite à ces constats, plusieurs idées ont émergé et des secteurs géographiques ont été répertoriés pour mener à bien cette opération. Néanmoins, les contraintes sont

nombreuses et viennent compliquer la mise en place d'un chemin de randonnée : la traversée de routes départementales ou communales, la présence de chemins privés ou d'exploitations agricoles, les bâtiments d'élevage, etc.

Des projets ont vu le jour sur la commune. L'association « Triau » organise chaque année une marche avec deux circuits à l'occasion du Téléthon en bénéficiant d'accords ponctuels de principe par des particuliers donnés aux organisateurs. Récemment, les deux écoles moréacoises ont coorganisé une randonnée gourmande avec l'association Triau. Un large succès pour cette première édition !

Ainsi, dans le cadre des journées du patrimoine qui auront lieu le week-end du 21 et 22 septembre 2024, il est envisagé de créer un circuit reliant les trois chapelles. Plusieurs hypothèses sont à l'étude pour mener à bien ce projet. Il nous semble important de rappeler que la marche est l'activité physique la plus adaptée à tous les âges de la vie. Il est conseillé, d'une façon générale, de pratiquer durant 30 à 60 minutes une activité physique de manière régulière et progressive (sans essoufflement ni fatigue musculaire).

ECO-PÂTURAGE

Vous allez voir apparaître de nouveaux compagnons au sein de la commune. En effet, la municipalité a décidé d'entretenir certaines parcelles par le biais de l'éco-pâturage.

L'éco-pâturage, c'est quoi ?

L'éco-pâturage est une technique d'entretien des espaces verts avec l'aide des animaux. Cette pratique rappelle le pastoralisme des montagnes. C'est une solution simple, écologique qui participe à l'amélioration du cadre de vie.



La collectivité s'est rapprochée d'une entreprise de la Chapelle-Neuve pour mener à bien cette opération : Un mouton dans la ville.

Tiffany DUFROST, la personne derrière « Un mouton dans la ville », emmène ces moutons d'Ouessant partout sur le département pour entretenir des propriétés aussi bien d'entreprises, d'agriculteurs ou encore de collectivités.

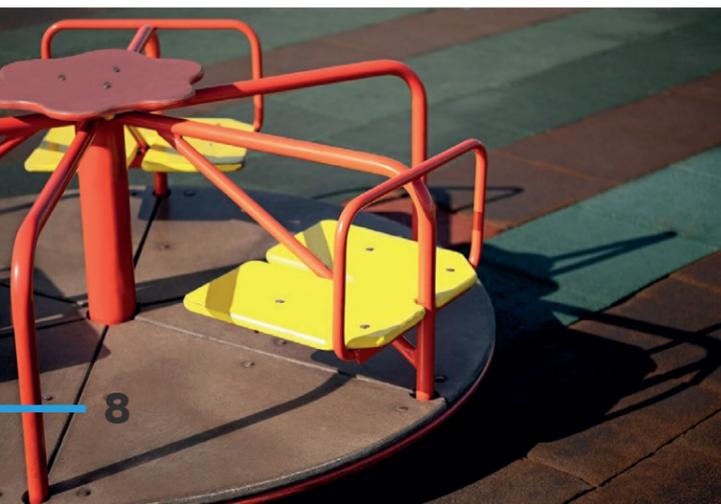
Outre la préservation de la biodiversité et la réduction de l'impact environnemental, l'éco-pâturage peut être une réelle opportunité d'éducation environnementale auprès des écoles ou encore un point de rencontre au sein de la commune.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR LES TOUT PETITS

La municipalité souhaite concevoir une nouvelle aire de jeux pour les tout petits (6 mois - 2 ans) avec la collaboration des assistantes maternelles de la commune.

En effet, suite à des échanges avec les professionnelles, le manque de jeux adaptés aux tout petits a été soulevé. Ces structures permettent à ces derniers de développer leur motricité et sont propices au développement des liens sociaux.

Afin d'élaborer au mieux cet espace, différents temps d'échanges vont être organisés avec les assistantes maternelles pour imaginer l'aire de jeux.



AGRICULTEURS DE BRETAGNE



Vous les avez sans doute remarqués, de nouveaux panneaux ont fait leur apparition aux abords du bourg.

Agriculteurs de Bretagne est une association loi 1901 créée en janvier 2012 qui porte une démarche de communication positive et collective de l'agriculture bretonne. Elle se revendique apolitique et asyndicale.

Ses adhérents sont des personnes physiques (agriculteurs et sympathisants) ou morales (coopératives, organisations professionnelles agricoles, entreprises, écoles d'agriculture, associations).

Agriculteurs de Bretagne en quelques chiffres :

- 3450 adhérents individuels
- 170 organismes et entreprises partenaires
- Plus de 250 communes soutiens

La dernière Assemblée générale de 2024 a fixé trois missions :

- Renforcer la confiance du grand public.
- Eclairer le débat sociétal sur certains sujets techniques.
- Rendre visible les agriculteurs dans la société en valorisant leur rôle sur le territoire et leurs multiples compétences.

Pour mener à bien ces missions, l'association organise différentes actions (visites de fermes, podcasts, supports pédagogiques, témoignages...). Moréac soutient donc cette association à travers la signature d'une charte le 15 novembre 2023. Dans cette dernière, elle s'engage à porter les valeurs de cet organisme et à participer à ses actions.

A l'heure où le modèle agricole est remis en question et le rôle des agriculteurs interrogé, il paraissait important à la collectivité de s'engager.

S'engager à montrer les progrès et la qualité de l'agriculture bretonne, s'engager à soutenir les agriculteurs et agricultrices dans leurs développements et s'engager à susciter la reconnaissance des consommateurs envers ces « labourer-douar » (agriculteurs en breton, traduction littérale : « travailleurs de la terre »).



SÉANCES NATURE ET BIODIVERSITÉ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants élu en septembre dernier a souhaité s'intéresser à la biodiversité locale.

Ainsi, ils se sont rapprochés de l'ABB (Association Breva-laise de la Biodiversité) et plus particulièrement de Yves THORON (ici à l'image) et Jo DREANO. À travers quatre séances, ces deux spécialistes, ont pu faire découvrir la faune locale au plan d'eau et dans le bourg :

La première séance était consacrée aux oiseaux évoluant sur le territoire.

La deuxième rencontre était dédiée à la découverte du monde des insectes.

La troisième session a permis aux enfants de découvrir les hirondelles et toutes les spécificités liées à cet oiseau. La dernière séance, prévue en septembre, fera office de bilan à travers un tour de la commune.



Suite à cette première année de découverte et d'initiation, les enfants souhaiteraient, dans un deuxième temps, sensibiliser leurs camarades et les habitants de Moréac à la question de la biodiversité.

Forts de leurs connaissances acquises et de leur implication, nous les retrouverons très vite sur des opérations écologiques sur la commune !

FDGDON MORBIHAN LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011. Depuis 2014, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

Reconnaissance

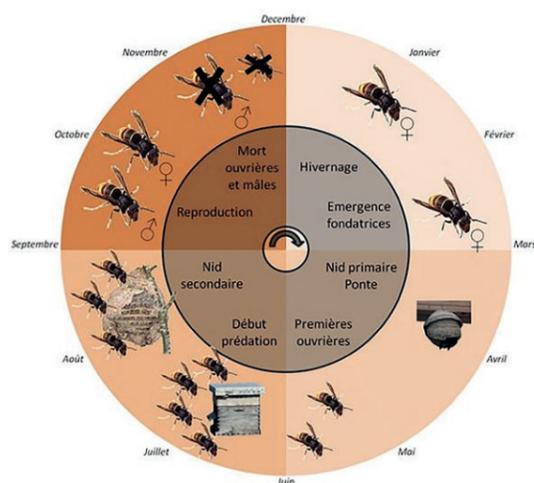
- Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités.
- Le frelon européen, *Vespa Crabro*, à l'abdomen jaune clair avec des bandes noires. Sa tête est jaune et ses pattes sont marrons. Il est plus imposant et peut mesurer jusqu'à 35mm pour les fondatrices.



Frelon asiatique

Frelon européen

Le cycle du frelon asiatique



Les risques

• Danger pour l'homme

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (moins de 5m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.

• Danger pour les abeilles

Les ruchers situés non loin des nids sont les principales victimes du frelon asiatique. Le thorax des abeilles, riche en protéine, est l'une des principales sources d'alimentation des larves. De plus, cela provoque un stress des abeilles et une vulnérabilité plus grande face aux maladies.

• Risque pour l'environnement

En plus de s'attaquer aux abeilles, le frelon asiatique consomme également des insectes autochtones utiles (guêpes, mouches, etc.)

Plus d'informations sur :

www.fredon-bretagne.com ou auprès de FDGDON Morbihan par téléphone au 02 97 69 28 70 ou par mail à accueil@fdgdon56.fr



LES PIÉGEURS, BÉNÉVOLES ESSENTIELS DANS LA PRÉVENTION DE LA LEPTOSPIROSE



Dans les 4 départements bretons, des luttes collectives sont organisées par les FDGDON. Ces luttes sont obligatoires et d'utilité publique. Elles ont pour objectifs la préservation des milieux, de leur biodiversité et de leur qualité sanitaire.

Par respect pour le travail des bénévoles, ne pas détériorer ni enlever le matériel de piégeage en place. Ils donnent de leur temps pour VOUS protéger.

CHIFFRES CLÉS

4 000 piégeurs bénévoles dans le réseau breton des FDGDON

40 à 50 000 captures de rongeurs aquatiques nuisibles (ragondins & rats musqués) par an en Bretagne



CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ VOUS AIDE À COVOITURER AU QUOTIDIEN

Centre Morbihan Communauté encourage la pratique du covoiturage sur son territoire. Depuis le 1er juin 2024, une aide financière est attribuée pour tout trajet enregistré sur l'application BlaBlaCar Daily : **Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est financé à 100% grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.**

Les trajets éligibles sont ceux réalisés avec pour point d'arrivée et/ou de départ une commune de Centre Morbihan Communauté (plus de détails sur le site <https://www.centremorbihancommunaute.bzh>).

Exemple :

- Locminé > Évrellys : le conducteur reçoit 1,50 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.
- Plumelin > Billio : le conducteur reçoit 3 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.
- Buléon > Moustoir-Ac : le conducteur reçoit 1,80 € et le trajet du passager est gratuit grâce au soutien de Centre Morbihan Communauté.

Comment cela fonctionne ?

Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily et indiquez vos déplacements quotidiens. L'application vous mettra en contact avec les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui débutent dans le covoiturage courte-distance sont éligibles à une prime du gouvernement d'une valeur de 100€. Pour en bénéficier, les conducteurs doivent covoiturer pour la première fois sur dix trajets en utilisant sur une application de covoiturage dont BlaBlaCar Daily. Après quelques

vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant. Plus de renseignements sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr>

CARAVANE FULENN

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et son volet « vie locale », Centre Morbihan Communauté a retenu, suite à un appel d'offre, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne pour réaliser un diagnostic des besoins du territoire.

Ainsi, le mercredi 22 mai dernier, Moréac a accueilli, à titre expérimental, la caravane Fulenn.

Fulenn signifie « étincelle » en breton et ce projet souhaite rayonner au sein du territoire intercommunal. Co-portée par la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et les quatre CAF de Bretagne, la caravane vise à soutenir les territoires bretons dans la modification de leurs pratiques autour de l'animation de la vie sociale.

Elle va sillonner les douze communes de Centre Morbihan Communauté dans le but de créer du lien entre les habitants et d'encourager l'émergence d'initiatives locales en créant des animations.

Cet échange se fait dans un cadre chaleureux et accueillant : tables, parasols, jeux, thé, café, jus de fruit... L'animatrice n'hésite pas à interpeller les gens pour



recueillir les ressentis et prendre le pouls de chaque collectivité.

Moréac a été la première commune à accueillir cette animation qui cherche à « aller vers les gens ». Des discussions ont vu le jour entre les aînés, les jeunes, les élus présents sur place et l'animatrice. Différentes thématiques ont été évoquées : santé, éducation, vie quotidienne et même le skate-park !

L'investissement, l'adaptabilité et l'échange semblent être le triptyque gagnant pour Fulenn !

COLLECTE DES MOBILES USAGÉS

Une opération de collecte des mobiles usagés a eu lieu de novembre 2023 à janvier 2024, l'heure est au bilan !

38 points de collectes étaient répartis sur tout le territoire de Centre Morbihan Communauté. Sur ces différents points, 120 kg de téléphones mobiles ont été collectés. Ces mobiles ont pour vocation à être reconditionnés

pour ensuite être vendus au profit d'Emmaüs International.

La pesée a été réalisée à la Recyclerie Le Grenier de Locminé par Pascal HOUVENAGHEL (photo ci-contre), technicien au service des Systèmes d'Information de Centre Morbihan Communauté.

L'opération sera amenée à être renouvelée dans les prochaines années. En attendant, des cartons de collecte sont encore disponibles à la Recyclerie de Locminé.

Merci à tous pour votre mobilisation !



PASS

Commerce et artisanat

ARTISAN OU COMMERÇANT

UNE AIDE POUR SOUTENIR VOS INVESTISSEMENTS

de Centre Morbihan Communauté et la Région Bretagne

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ ACCOMPAGNE VOS ENTREPRISES

NOS RÉSEAUX

Pour accompagner les entreprises dans leur création, leur développement et leur propre réseau.

Hub Enerco
L'énergie d'entreprendre

Le service Développement Économique, situé à Locminé au Hub Enerco, peut vous aider dans la recherche de terrains ou de locaux adaptés à votre activité, dans la mise en relation avec des partenaires incontournables du territoire, dans la création et le développement de vos projets...

CONTACT :

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ
Service Développement Économique
Hub Enerco
Boulevard Auguste Le Goff 56500 Locminé
02 97 48 50 16 - economie@cmc.bzh
Site : www.centremorbihancommunaute.bzh

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de mise en oeuvre

La Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat assiste le demandeur dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif d'aide.

IMPORTANT

L'attribution de l'aide n'est pas automatique et résulte d'un examen déterminant l'intérêt économique du projet et la situation financière de l'entreprise.

Une prise de contact avec le service développement économique est nécessaire pour chaque demandeur.

Contactez-nous au 02 97 48 50 16

CHÈQUES VERTS CMC

Centre Morbihan Communauté propose des leviers financiers pour accompagner les changements d'habitude.

Pour développer la pratique du broyage de végétaux à domicile, Centre Morbihan Communauté distribue :

- 200 « chèques broyage », d'un montant de 50€, à faire valoir pour la location ou l'achat d'un broyeur ou la prestation de broyage à domicile.
- 250 « chèques réemploi », d'un montant de 10€, afin de faciliter l'achat de bien de seconde main dans nos structures locales.

Ces deux chèques ne sont à valoir qu'avec les structures locales partenaires de l'opération. Il n'y a pas de critères de présélection pour bénéficiaire de ce dispositif à part le fait d'être domicilié sur le territoire et de respecter la limite d'un chèque/an/foyer.

Pour plus d'informations, consulter les pages correspondantes du site internet de Centre Morbihan Communauté :

<https://www.centremorbihancommunaute.bzh/vivre/dechets-et-environnement/valoriser-mes-dechets-verts/>

<https://www.centremorbihancommunaute.bzh/vivre/dechets-et-environnement/consommer-de-seconde-main/>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service prévention des déchets au 02 97 60 43 42 ou envoyer un mail à adresse.rienajeter@cmc.bzh.

13 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

Devant une salle comble, le maire Pascal ROSELIER, ainsi que le Conseil municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble des moréacois et moréacoises.

Dans un premier temps, Marie-Christine TALMONT, première adjointe, a réalisé une rétrospective de l'année écoulée. Elle est notamment revenue sur la tempête Ciaran qui a frappé la commune en novembre.

Par la suite, Monsieur le Maire a présenté les projets de 2024 : réfection de la toiture de l'école Le Grand-Marronnier, l'aménagement du skatepark, la commercialisation des trente-cinq lots du lotissement communal La Clé des Champs...

Outre ces chantiers, l'année sera marquée par le passage à la redevance incitative concernant la gestion des déchets. Monsieur le Maire a insisté sur le respect de ces règles et de la nécessaire intransigeance quant à la préservation de notre environnement.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est aussi monté sur scène pour se présenter à la population.

Enfin, cette cérémonie a également été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs citoyens de la commune pour les remercier de leur engagement au sein de la collectivité, aussi bien d'un point de vue économique, culturel, associatif que sportif.

Après ces différentes prises de parole, un traditionnel temps convivial a permis à chacun de se retrouver, d'échanger et de se souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.



23 MARS

MATINÉE DÉCHETS ET BLAVET AU NATUREL

9h30-12h : matinée ramassage des déchets

Une belle équipe de plus de trente citoyens motivés, dont une dizaine d'enfants majoritairement membres du CME, se sont retrouvés sous un grand soleil pour la matinée organisée par la mairie. Merci à tous ces bénévoles qui ont permis de rendre la commune encore plus propre.

BLAVET AU NATUREL :

14h-17h Initiation à la pêche

Une douzaine d'enfants et deux adultes ont profité d'une après-midi découverte de la pêche offerte par la fédération de pêche de Locminé. C'est autour de l'étang de Moréac que Guénolé Rousseaux et quelques bénévoles de l'association ont transmis leur passion à ces néophytes : nul doute qu'ils en auront séduit plusieurs !

Exposition sur les oiseaux du territoire et les plantes toxiques et invasives.

Deux expositions se sont tenues du 23 mars au 6 avril au-dessus de la Médiathèque de Moréac.



1^{ER} AVRIL

CHASSE À L'OEUF



8 AVRIL

Centenaire d'Albertine GUILLERMO

Le lundi 8 avril, Albertine a fêté ses 100 ans. Doyenne de la commune vivant toujours à son domicile de Kerandré où elle habitait avec son mari Casimir (décédé en 2017), elle a reçu la visite du maire de la commune Pascal ROSELIER, Marie-Pierre PICAUT (adjointe aux affaires sociales) et de Mikaël MARZIN (membre du CCAS et conseiller municipal).

L'aînée de la commune a pu célébrer cet événement avec toute sa famille. C'est à dire ses huit enfants, ses vingt-cinq petits-enfants, ses soixante arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite fille. En tant qu'agricultrice Albertine a, comme Candide, durant toute sa vie « cultivé son jardin », il est peut-être là le secret de sa longévité !



13 AVRIL

Cérémonie des nouveaux arrivants et des bébés de l'année

Un temps convivial a été organisé par la commune afin d'accueillir les nouveaux arrivants et les bébés nés au sein de la commune en 2023 (27 naissances).

Cette cérémonie a permis aux participants et aux élus de se rencontrer et d'échanger sur les services proposés par la commune. Une pochette de présentation de la commune a été remise à chacun pour présenter les commerces et services locaux. À travers ce geste, la municipalité souhaite encourager ces nouveaux habitants à fréquenter les magasins de proximité.

Comme désormais la coutume le veut, la municipalité fait cadeau d'une plantation aux parents des bébés. Cette année, un plant de camélia a été offert ; symbole d'amitié, d'élégance et d'harmonie.

Encore bienvenue à toutes/tous sur la commune de Moréac.



20 AVRIL

Cérémonie UNC

Devant près de 250 personnes, l'espace An Ty Roz a accueilli le 20 avril 2024, l'assemblée générale et le congrès départemental de l'Union Nationale des Combattants (UNC). Suite à ces deux temps forts, une cérémonie du souvenir s'est tenue, en présence du Conseil municipal des enfants et de nombreux écoliers moréacais. Les nombreux porte-drapeaux des différentes associations du département ont fait l'honneur de leur présence. La présidente de l'UNC56, Marie-Claire LÉTURGIE, a pris ensuite la parole et prononcé un discours à destination de la jeunesse. Elle a notamment rappelé la signification et la symbolique portées par le drapeau tricolore.

Cette cérémonie intergénérationnelle a permis à chacun d'évoquer, à sa manière, le sens du devoir et les valeurs de liberté, égalité et de fraternité.



8 MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a revêtu cette année un caractère particulier avec la présence de la garde des sapeurs-pompiers de Locminé.

Sous un grand soleil, ils étaient nombreux à se retrouver au monument aux morts pour commémorer la victoire des alliés.

Après un défilé dans le centre-bourg les associations des anciens combattants, les enfants du Conseil municipal et les élus ont pris la parole. L'année prochaine sera marquée par de nombreux événements pour le 80^e anniversaire de la fin de Seconde Guerre mondiale.



8 JUIN

Concours intercommunal des maisons fleuries

Comme tous les ans, les communes de Moréac, Saint-Alouestre et Bignan se sont retrouvées pour organiser le concours intercommunal des maisons fleuries.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir des jardins atypiques, écologiques, ingénieux, agréables et bien évidemment, fleuris ! Ce concours mythique a de fidèles adeptes mais a aussi attiré cette année de nouvelles personnes, pour le plus grand bonheur des élus qui apprécient particulièrement cet événement de l'année.

Le jury est passé le samedi 8 juin chez les 28 participants pour trouver les lauréats des 4 catégories suivantes : jardin fleuri visible de l'espace public (11 inscrit.es), décor floral sur façades ou sur cour (8 inscrit.es), jardin atypique/ insolite (6 inscrit.es) et l'éco jardin (3 inscrit.es).

La traditionnelle annonce des résultats se tiendra en automne et il a été décidé par la majorité des participants qu'elle sera suivie d'un repas convivial au restaurant.



Un grand merci aux participant.es qui mettent en valeur notre commune par leur investissement quotidien dans leur jardin !



11 MAI

CONCOURS PÊCHE ENFANTS

Le concours de pêche organisé par la Truite Locminoise a rencontré, une nouvelle fois, un franc succès !

23 enfants de moins de 12 ans se sont retrouvés au plan d'eau de Moréac pour pêcher le plus gros poisson.

Sous un soleil radieux, le gagnant a réalisé une prise de 1,2 kilo !

Merci à tous les participants ! Comme disait Hemingway : « Tout le monde peut devenir pêcheur en mai » et les enfants l'ont une nouvelle fois démontré.

19 MAI

Repas dans le Bourg

Les averses n'auront pas eu raison des participants au repas dans le bourg du 19 mai. En effet, ce dernier a été une réussite pour le Comité d'animation de Moréac.

Après six ans d'arrêt, cet événement important du calendrier a retrouvé toute sa place. 350 repas ont ainsi été distribués par les bénévoles.

Ces événements fédérateurs, nous permettent de nous retrouver et d'échanger. Merci aux bénévoles pour l'organisation et leur implication !



29 JUIN

Fête de la musique

Le samedi 29 juin a eu lieu la traditionnelle fête de la musique en centre-bourg. Le Comité d'animation de Moréac a organisé l'évènement autour de sept scènes pour accueillir les différents musiciens et danseurs.

Merci à vous pour votre participation et un grand merci aux bénévoles qui font de cette fête un rendez-vous annuel important !



COMMÉMORATION PORH-LE-GAL

Le samedi 3 août 2024 à 11 h aura lieu à Porh-le-Gal la cérémonie en l'honneur de la libération du pays de Locminé et de Moréac.

Un pot de l'amitié se tiendra à l'issue de la cérémonie.

LOTO « LE RÊVE DE TOM »

Changement de date pour le traditionnel loto de l'association Le Rêve de Tom initialement annoncé le 21 septembre, ce dernier se tiendra le **28 septembre 2024**.

Notez la date !

VIE DE LA MÉDIATHÈQUE

L'équipe s'agrandit

À la rentrée, la médiathèque comptera trois agents : une personne référente pour le public jeunesse, ainsi que Patricia, qui, après son alternance de septembre à avril 2024, continuera l'aventure avec nous en tant que bibliothécaire chargée du numérique et des publics spécifiques. Cette nouvelle équipe aura également pour mission de préparer le futur pôle culturel, notamment en achetant de nouveaux livres. La médiathèque continuera de vous proposer un riche programme d'animations sur lequel nous travaillerons cet été.

RETOUR SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

> Les ateliers numériques et les Ajoncs

En septembre 2023, Patricia a intégré la médiathèque dans le cadre de son alternance en formation métiers du livre. Pendant son stage, elle a animé un cycle d'ateliers numériques pour les débutants et novices en informatique, qui a été très bien accueilli. Elle a également organisé des rencontres à la résidence Les Ajoncs, proposant des lectures à voix haute, la découverte de livres audio, et des expériences avec des casques de réalité virtuelle. Ces activités et ce nouveau partenariat se poursuivront à la rentrée.



Lecture de contes à la résidence Les Ajoncs d'or



Atelier numérique à la médiathèque

> Nos rendez-vous réguliers... La philo, les histoires, les jeux...

La médiathèque municipale est bien plus qu'un simple lieu de lecture. C'est un espace vivant et accueillant où petits et grands peuvent participer à diverses activités enrichissantes. Voici en images un aperçu des événements réguliers que nous vous proposons :



Bébé Lecteur



Exposition JO à la médiathèque



Atelier créatif sur le sport création de la flamme olympique



Apéro Philo



Vernissage de l'exposition Eau & ciels par le photo club de Locminé

Nous avons hâte de vous accueillir lors de nos prochains événements !

> La Nuit de la lecture 2024

En janvier dernier la médiathèque a proposé pour la deuxième fois une soirée contes en pyjama pour les enfants et jeux de société pour les adultes. Il faut croire que l'effet pyjama attire beaucoup les enfants parce qu'ils ont été encore nombreux cette année à assister à cet événement nocturne.



> Légothérapie

En février Julie Le Texier, moréacoise, est venue nous parler de son métier et plus particulièrement de la légothérapie. La légothérapie est une manière ludique et interactive pour consolider des compétences scolaires ainsi que pour renforcer les habiletés sociales et les fonctions exécutives. Suite à la présentation elle a mis en place plusieurs ateliers avec enfants.



Et si vous êtes fan.e de lego vous pouvez retrouver le livre « La saga Lego » à la médiathèque qui retrace le parcours de cette célèbre brique !

> Musique à la médiathèque

En mars les artistes Sylvain Texier et Gérald Crinon Rogez ont partagé leur passion pour



la musique électronique à la médiathèque. Ils ont retracé son histoire avec des anecdotes et des vidéos, et les participants ont pu essayer les instruments. L'après-midi s'est conclue par le concert O Lake, où, confortablement installés avec des casques audios, les participants ont plongé dans un univers sonore immersif. Un moment de détente et d'évasion totale.

PRIX LITTÉRAIRE DES INCORRUPTIBLES, LES JEUNES LECTEURS À L'HONNEUR

Le Prix des Incorruptibles est un prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs, avec pour objectif de susciter l'envie et le plaisir de lire. Depuis 2013, l'association est reconnue par l'Éducation nationale comme une association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Un partenariat actif entre la médiathèque et les écoles

Pour l'année scolaire 2023-2024, six classes de l'école Saint-Cyr et cinq classes de l'école le Grand Marronnier ont participé à ce prix en partenariat avec la médiathèque. Les sélections de livres, adaptées à chaque niveau (maternelle, CP et CE1), comprennent six ouvrages en compétition pour chaque catégorie.

Déroulement du Prix à la médiathèque

- **Première lecture découverte.** Les classes ont été accueillies à la médiathèque pour une première séance de lecture, où les enfants ont découvert les livres sélectionnés.
- **Activités ludiques.** Dans un second temps, des séances ludiques ont été organisées autour des livres en compétition. Ces activités ont permis aux enfants de mieux comprendre et apprécier les livres.

Vote en conditions élections. Pour conclure l'année, les élèves ont été invités à voter à la médiathèque. Ils ont vécu l'expérience de vote comme les adultes, en passant par des isolements et en déposant leur bulletin dans une urne. Les plus grands ont même organisé le dépouillement.

Lauréats du Prix des Incorruptibles

Après des mois de lecture et de découverte les enfants ont élu leur livre préféré. Pour la catégorie maternelle, le livre préféré est « Le livre perdu » de Nathalie Wyss & Bernard Utz. En CP, c'est « Le concours de cabanes » de Camille Garoche qui a conquis les jeunes lecteurs, et en CE1, les enfants n'ont pas choisi le même livre dans les deux écoles ! Pour l'école Saint-Cyr c'est « Mon passage secret » de Max Ducos et le gagnant pour l'école le Grand Marronnier est « Le châle de Nonna » de Florence Dutruc-Rosset et Juliette Barbanègre.

Et pour connaître le résultat national, rendez vous sur le site des incos à l'adresse suivante :

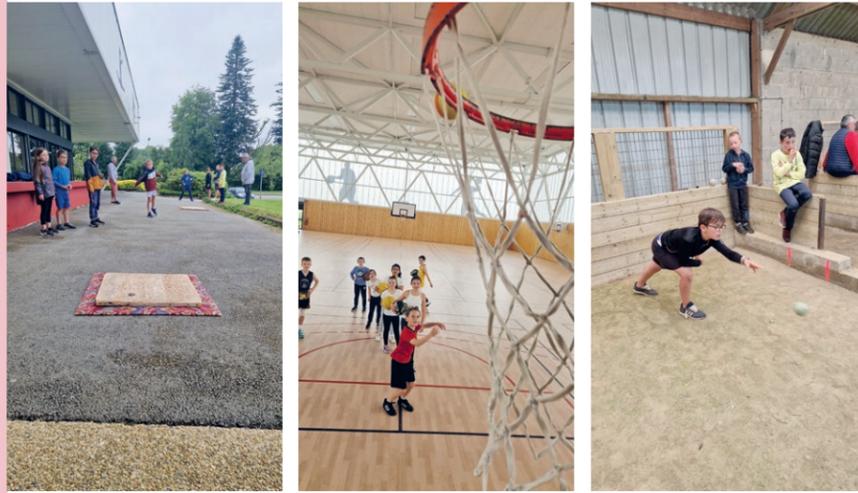
www.prix.lesincos.com. Cette aventure littéraire a été un grand succès, et nous espérons que ce prix continuera de nourrir la passion de la lecture chez les plus jeunes.



JOURNÉE DES SPORTS

Pour conclure cette année scolaire et sportive, la municipalité a organisé et coordonné une journée afin de faire découvrir gratuitement les associations et activités sportives présentes sur la commune. Ainsi, les associations de basket, danse bretonne, boules, palets, urban dance, judo, foot et danse modern'jazz sont venues présenter leur activité aux enfants du CP au CM2. Une cinquantaine d'enfants sont venus tester ces sports pour peut-être découvrir de nouvelles vocations.

La municipalité tient à remercier l'engagement de tous les bénévoles et associations participantes pour faire vivre la commune et qui ont permis aux enfants de passer une journée sportive et ludique !



ALSH VACANCES

> **Hiver** : Le thème des vacances d'hiver était "Les elfes et les nains". Ce thème a permis de réaliser des activités manuelles et sportives : tir à l'arc, elfes en chenille, maisons de farfadet, Blanche neige et les sept nains, etc. Des sorties ont ponctué ces semaines : spectacle MoJurZiKong (dans le cadre du festival des gamineries), stage de magie, récrédays... Environ quarante-cinq enfants étaient présents chaque jour encadrés par sept animateurs-animatrices.



> **Printemps** : Lors des vacances de Pâques, nous avons abordé le thème « des petites bêtes ». Avec le retour du printemps, coccinelles, abeilles, scarabées, araignées, etc. ont envahi l'accueil de loisirs. Pour faire du lien avec le thème, nous avons visité l'insectarium de Lizio ce qui a permis d'apporter des connaissances et de porter un autre regard sur ces "petits monstres" très utiles pour la nature ! En moyenne, quarante-trois enfants étaient présents chaque jour pour participer aux animations manuelles et physiques proposées par les sept animateur.trices.





PARIS 2024



Réponses en page 33

Spécial Jeux Olympiques et Paralympiques



ALSH ÉTÉ

L'ALSH été sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 23 août pour accueillir les enfants de 3 à 13 ans de 7h30 à 18h30. Attention, le vendredi 16 août, l'ALSH sera fermé.

Aux vues du grand évènement qui se déroulera cet été, nous ferons vivre aux enfants leurs propres Jeux Olympiques et Paralympiques.

Chaque semaine, nous agrémenterons notre été sportif de grands jeux et sorties (accrobranche, piscine, kayak, golf, journée handisport, Kingoland...) pour permettre aux enfants de participer eux aussi à ce spectacle. Nous rappelons que nous avons un nombre de places limitées (notamment lors des sorties !) et que la priorité est donnée aux enfants venant sur plusieurs jours et régulièrement.

Le service Enfance Jeunesse reste disponible pour répondre à vos interrogations.

ESPACE JEUNES

La municipalité souhaite poursuivre l'aventure Espace jeunes. Ainsi, lors des petites vacances et des deux premières semaines d'été, nous offrons la possibilité aux jeunes moréocais de venir se retrouver et pratiquer des activités en fonction de leurs envies au Parco. Footsal, tchoukball, basket, badminton ou encore crêpes et gaufres party sont autant d'activités que les jeunes aiment réaliser.

C'est pourquoi si vos adolescents ne savent pas quoi faire, s'ennuient, passent leur temps sur leur téléphone, n'hésitez pas à leur dire de venir nous voir avec leurs amis !! Nous sommes à leur écoute et prêts à mener tout type d'animation sportive et/ou culturelle.



COCHE LA BONNE RÉPONSE

1- Cette année Paris accueille les Jeux Olympiques pour la :

- Première fois Deuxième fois
 Troisième fois Quatrième fois

2- Quand ont été organisés les premiers Jeux Olympiques modernes ?

- En 1926 En 476
 En 1900 En 1896

C'était bien avant ma naissance !



3- On retrouvera 32 sports olympiques à Paris 2024 dont quatre nouvelles disciplines. Laquelle n'en fait pas partie ?

- Le surf La pétanque
 L'escalade Le skateboard

4- Où est allumée la flamme olympique ?

- A Olympie Au Mont Vésuve
 Au Mont Saint-Michel A Porh Le Gal

5- Vrai ou faux ? Les fauteuils roulants des athlètes paralympiques sont identiques aux fauteuils roulants classiques.

- Vrai Faux



6- A partir de quelle année les femmes ont-elles pu participer aux Jeux Olympiques ?

- 1962 1948
 1900 1924

7- Quel est le record de médailles remportées par la France aux Jeux Olympiques ?

- 42 38
 51 63

REPLACE LES MOTS SUIVANT : rugby, judo, ping-pong, escrime, plongeon.

1- Depuis 1896est un sport olympique.

2- Antoine DUPONT jouera au.....pour les Jeux Olympiques.

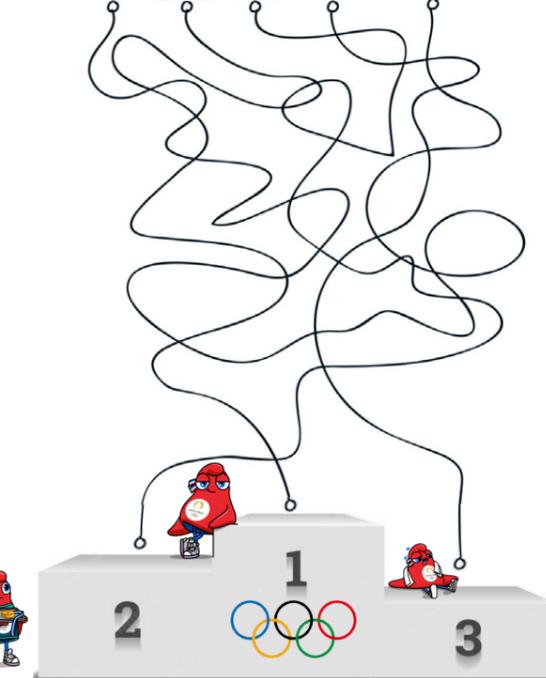


3- Le.....est un sport de raquette.

4- Depuis la présence du..... aux Jeux Olympiques, la France a remportée 57 médailles dans cette discipline !

5- Certains athlètes peuvent réaliser des sauts de 10 mètres au.....

QUI VA ÊTRE SUR LE PODIUM OLYMPIQUE ?

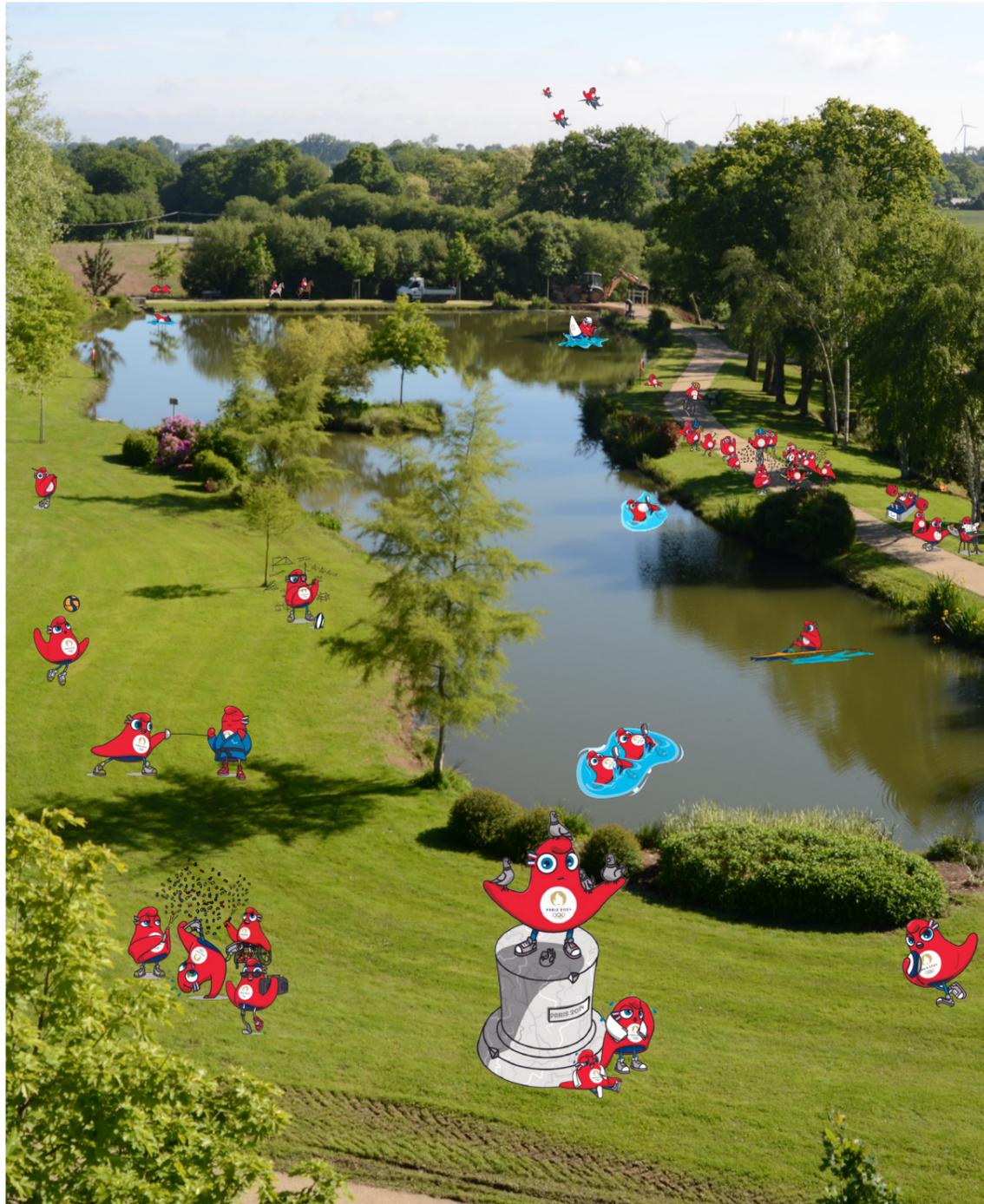


Les médailles de Paris 2024 seront ornées d'un morceau d'origine de la tour Eiffel !!



Spécial Jeux Olympiques et Paralympiques

COMBIEN DE PHRYGES ONT PRIS POSSESSION DU PLAN D'EAU DE MORÉAC ?



Si tu me retrouves, c'est un point bonus !

École privée St Cyr-Ste Julitte

2023-2024 : L'ÉCOLE SAINT-CYR

Une nouvelle année scolaire se termine à l'Ecole Saint-Cyr. Le fil rouge de celle-ci était évidemment en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 ! Les enfants ont ainsi pu s'initier à différents sports, comme le golf, le rugby, le football, le handball, etc. grâce à des associations ou clubs locaux. Le point d'orgue de cette année était les Olympiades des écoles catholiques du réseau de Locminé qui avaient lieu ces 23 et 24 mai. Ce sont ainsi 1 200 élèves qui se sont retrouvés à Locminé pour fêter ensemble le sport : challenges sportifs, tournois de handball et de rugby, découverte d'handisports...

Une météo incertaine en juin n'a pas empêché notre communauté éducative de se retrouver pour des événements tels que la kermesse et pique-nique - concert à l'école. Des sorties scolaires au Parc du P'tit Délire à Ploemel pour les maternelles, à Pontivy à l'occasion du passage de la flamme olympique pour tous nos élémentaires, une journée au Golf de Baden pour nos CP-CE, des initiations aux sports nautiques à la base de Taupont pour nos CM, ainsi qu'en bonus, un baptême de l'air pour nos CM2 à partir de l'aérodrome de Noyal-Pontivy ont été appréciés de tous.

UNE ÉCOLE POLYGLOTTE ET OUVERTE SUR LE MONDE

En effet, à l'Ecole Saint-Cyr, les familles ont la possibilité de faire suivre à leurs enfants une scolarité monolingue ou bien une scolarité bilingue français-breton dès la maternelle, et ce jusqu'au CM2, avec la possibilité de poursuivre ce cursus linguistique au Collège JP Calloc'h de Locminé.

Les enfants ont ainsi pu améliorer leur anglais grâce à des séances d'éducation physique ou de motricité menées dans la langue de Shakespeare, aux interventions de l'association Atout Langues tous les vendredis matins pour les maternelles, et à l'emploi de Michelle, jeune Philippine anglophone en service civique international. Elle est intervenue auprès de toutes les classes ces huit derniers mois pour perfectionner l'anglais de tous et nous faire découvrir son pays sous toutes ses facettes (chants, jeux, danses, cuisine, etc.).

Ces actions, comme nos efforts pour l'ouverture à l'international de nos élèves, marquent notre attachement à former d'ores et déjà les futurs citoyens du monde de demain.



Atelier cuisine en anglais pour les maternelles



Initiation au jardinage



Repas solidaire en faveur de l'éducation aux enfants des rues aux philippines et des réfugiés en RD Congo



Spectacle de Noël



Michelle philippine en service à l'école



Initiation au hand-tennis



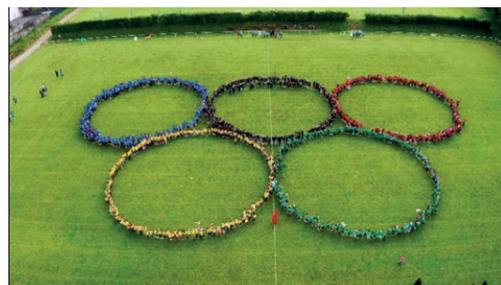
Initiation au hand-fauteuil

École privée St Cyr-Ste Julitte

Les enfants ont pu poser des questions à David LAPPARTIENT, président du Comité national olympique et sportif français



Le directeur de l'École, Monsieur QUELLEC à côté de David LAPPARTIENT



Anneaux olympiques réalisés par les 1200 élèves du réseau des écoles catholiques du secteur de Locminé



Classe de GS-CP-CE1 bilingue breton avec la mascotte des JO

QUELQUES CHIFFRES

L'école Saint-Cyr, c'est :

243 élèves

160 en filière monolingue et 83 en filière bilingue

9 classes

6 monolingues et 3 bilingues

1 chef d'établissement,

11 enseignants

et 1 enseignante spécialisée envers les élèves à besoins particuliers

4 ASEM

qui travaillent au quotidien auprès des enseignantes et des enfants de maternelle pour aider ces derniers à progresser et grandir.

1 ouvrier d'entretien

1 service civique

de réciprocité

internationale

L'école Saint-Cyr, c'est aussi une communauté éducative, dynamique à l'image de ses trois associations de parents bénévoles :

- **L'OGEC** (organisme de gestion) en charge des volets financier, immobilier et du Personnel.

- **L'APEL** (association des parents d'élèves) qui mène des opérations dédiées au financement de projets pédagogiques et au service des élèves.

- **L'AEP** (association propriétaire des bâtiments) qui est en charge des travaux et de l'entretien des bâtiments. Ces associations organisent divers

événements et opérations (vente de citrouilles, coquilles St Jacques, jus de pommes, raclette, collecte de papiers, initiation à la confection de crêpes et galettes, kermesse, cinéma de plein air...) dans un esprit de convivialité et de partage.

Nous accompagnons enfin les élèves qui le souhaitent à travers la pastorale, dans leur parcours en catéchèse (remise de la croix, communion...) en lien avec les catéchistes de la paroisse. Nous avons à cœur de former les adultes de demain avec le souci d'individualiser les parcours de chaque élève et de les faire grandir en savoirs et en humanité.

POUR NOUS CONTACTER :

Tél : 02 97 60 10 26

Mail :

direction@ecole-stcyr.fr

Site internet :

www.ecole-stcyr.fr

Page Facebook :

SaintCyr/SainteJulitte

École Publique Le Grand Marronnier



Plus vite, plus haut, plus fort ensemble !

L'éducation ne se limite pas aux murs de la salle de classe. A l'école Le Grand Marronnier, nous croyons fermement que les projets pédagogiques fédérateurs et les sorties éducatives sont une composante essentielle de l'apprentissage et de l'épanouissement de nos élèves. Cette année encore, ils ont eu la chance de participer à une variété d'activités passionnantes : visites en jardinerie, aventures palpitantes au zoo en passant et expériences inoubliables comme l'accueil de la flamme scol'ymnique au sein de l'école. Voici un aperçu de ces moments mémorables :

SORTIES ÉDUCATIVES

Printemps à la jardinerie : Les élèves de maternelle ont eu l'opportunité de découvrir le monde fascinant des plantes. A travers des ateliers interactifs, ils ont développé leur sens de l'observation et leur curiosité scientifique tout en s'amusant.

Le mois de juin a été riche en apprentissages pour tous les élèves. Les maternelles-CP ont joué les explorateurs au zoo de Branféré. Ils ont découvert une multitude d'animaux venant des 4 coins du monde. Les GS-CP-CE1 ont rencontré Merlin l'enchanteur au cœur de la forêt de Brocéliande et se sont laissés guider par les Korrigans au fil d'une balade contée près de l'arbre d'or. Quant aux CE2-CM1-CM2, ils sont partis 4 jours en voyage scolaire à Belle-Île, l'occasion pour eux d'apprendre à vivre en collectivité, de s'initier aux joies du kayak et de découvrir le milieu marin et insulaire.



PROJET WATTY

Tous les enfants de l'école ont été sensibilisés aux enjeux de l'énergie et de l'eau. À travers des ateliers, des jeux et des activités pratiques, les enfants ont appris comment leurs actions quotidiennes peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement. Les élèves ont acquis des éco-gestes simples mais efficaces, qui contribueront à développer des habitudes durables : éteindre les lumières en quittant la pièce, recycler correctement les déchets, utiliser une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille en plastique.



PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Grâce au programme école et cinéma, au projet chant chorale « Chants de l'Ouest », aux spectacles vivants et à la préparation de notre vernissage artistique autour du sport, les élèves de l'école vivent des expériences culturelles captivantes et enrichissantes. Ils pratiquent des formes distinctes d'art qui enrichissent leur esprit et leur imagination.



École Publique Le Grand Marronnier

PROJETS COOPÉRATIFS

A travers les actions solidaires pour les Virades de l'Espoir, des ateliers de tutorat menés par les CM1 auprès des plus jeunes, les histoires racontées par les grands aux plus petits les élèves ont appris à travailler ensemble et à soutenir ceux qui en ont besoin.

Le 28 mars nous avons accueilli la flamme sco'lympique qui fait le tour des écoles. Puis le 6 juin nous sommes allés participer à une journée exceptionnelle lors du passage de la flamme olympique à Pontivy. Tous les élèves de l'école ont relevé le défi des 2024m (en marchant ou en courant) et ont participé à des ateliers sportifs.

Tous ces projets coopératifs permettent aux élèves de se sentir inclus et valorisés au sein de leur groupe. Ces moments sont essentiels pour cultiver le partage, la solidarité et un climat scolaire positif.



ÉCOLE LABELLISÉE

Le 8 avril, M^{me} Odile Le Mazou, représentante de M. Moutard, Inspecteur de l'Éducation Nationale est venue remettre deux distinctions à l'équipe enseignante et aux élèves en présence de Monsieur le Maire :

- le label E3D témoigne de l'engagement de l'école dans des actions concrètes contribuant au développement durable
- le label EAC (école artistique et culturelle) garantit un enseignement développant la sensibilité artistique des élèves, le renforcement de leur créativité et l'enrichissement de leur parcours éducatif.

Ces labellisations constituent un gage de qualité de notre école et témoignent de l'engagement de l'équipe enseignante pour la réussite de tous les élèves.

Afin de préparer la rentrée de septembre 2024, la directrice Mme Stéphanie THOMAS accueille les nouvelles familles, sur rendez-vous, pour les inscriptions. Elle est joignable par téléphone au 02 97 60 06 50 ou par mail ec.0560249s@ac-rennes.fr



AMPER – DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS, LIVRÉS CHEZ VOUS

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible, mais vous avez du mal à préparer vos repas ? Vous avez envie de vous faire plaisir avec des plats savoureux et équilibrés ? Vous cherchez une solution simple et flexible pour votre alimentation ?

AMPER a une solution : le service de livraison de repas à domicile !

En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas gratuitement avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement. Des repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.



Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Tiphaine GERGAUD au 02 97 46 53 14 ou par mail à l'adresse mail prad@amper-asso.fr.

DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS LIVRÉS CHEZ VOUS

- Vous choisissez** des repas dans nos menus variés en fonction des saisons
- Nous livrons** directement à votre domicile
- Vous appréciez** des repas équilibrés et copieux 7 jours / 7

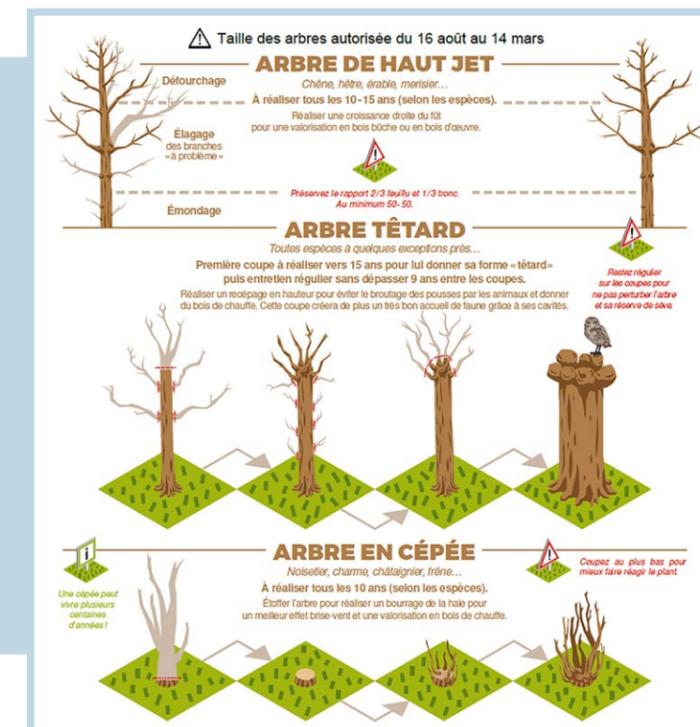
AMPER NOTRE MISSION : VOUS FACILITER LA VIE !

1 REPAS GRATUIT
Testez le service avant de l'adopter

LES AVANTAGES DU SERVICE AMPER

- Pratique à consommer : Juste à réchauffer !
- Service sans engagement de durée
- Nutrition personnalisée
- La fin de la corvée des courses !
- Des économies : 50% de crédit d'impôt sur la livraison
- Paiement facile et sécurisé par prélèvement

02 97 46 53 14 / 02 99 01 83 59
prad@amper-asso.fr



NE TOUCHEZ PLUS À VOS HAIES

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), toutes interventions de taille et de coupe sur vos haies sont interdites du 16 mars jusqu'au 15 août, de manière à protéger la période de reproduction des oiseaux.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) rappelle les enjeux associés aux haies : en milieu agricole, ces infrastructures arborées sont des habitats précieux pour de nombreuses espèces animales et végétales. Concernant les oiseaux, la haie multi-strate peut abriter jusqu'à quatre-vingt espèces différentes ! Face au constat de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), estimant que 32% des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction, le maintien et la gestion des haies sont en conséquence de plus en plus réglementés.

Infiltrons et pluie c'est tout !

L'eau pluviale, kesako ?

C'est le nom donné à l'eau de pluie après qu'elle ait ruisselé sur des surfaces naturelles ou artificielles.

La gestion intégrée des eaux pluviales est au cœur de nombreux enjeux :

La maîtrise des risques d'inondation par ruissellement et par débordement

La facilitation du rechargement des nappes phréatiques

La quantité et la protection de la qualité de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité

En effet, avec la multiplication des aménagements urbains et la réduction des espaces naturels, les eaux de pluie ne s'infiltrent plus là où elles tombent.

Des solutions pour infiltrer les eaux pluviales

- Solutions d'infiltration fondées sur la nature
- Solution d'infiltration secondaires / complémentaires
- Mode de récupération d'eau

- Réalisation
- Entretien
- Coût
- Bénéfique pour la biodiversité
- Facile
- Peu compliqué
- Compliqué

La noue
Sur l'espace public, c'est une zone légèrement creusée et végétalisée qui récupère les eaux de la route et du trottoir.

Les revêtements perméables
Gravillons, pavés avec joints perméables, béton et enrobés drainants... Ils permettent à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol au niveau des allées, de la terrasse, de l'entrée du garage...

La tranchée drainante
Elle permet d'infiltrer l'eau dans les sols suffisamment perméables en profondeur. Elle peut aussi être réalisée sous l'entrée du garage ou les allées du jardin.

Le jardin de pluie
C'est un massif végétalisé qui permet à l'eau de s'infiltrer. Il doit supporter la sécheresse comme les fortes pluies.

Les creux naturels
Des dépressions dans le jardin qui permettent de stocker l'eau puis de l'infiltrer lentement.

La toiture végétalisée
La végétalisation permet de retenir et de tamponner l'eau de pluie. L'eau ensuite se déverse sur le sol avant de s'infiltrer ou peut être couplé à un dispositif d'infiltration

Le puits d'infiltration
Enterré, il permet d'infiltrer l'eau en profondeur.

La cuve de récupération
Plus grande que le récupérateur d'eau et souvent enterrée, elle permet de stocker l'eau pour sa réutilisation dans les sanitaires, par exemple, et doit être couplée avec une solution d'infiltration.

Le récupérateur d'eau
Il permet de stocker l'eau de la toiture pour l'arrosage du jardin. Une fois plein, le surplus se déverse sur le sol avant de s'infiltrer ou peut être couplé à un dispositif d'infiltration.

Ces solutions peuvent être cumulées !

Le principe de cette gestion des eaux pluviales est de rester le plus proche possible du cycle naturel de l'eau :

Infiltrer l'eau là où elle touche le sol en favorisant une infiltration naturelle

Réduire les surfaces imperméabilisées : végétalisation des espaces, revêtements drainants...

Limiter le ruissellement : volume, vitesse, distance parcourue...

Blavet
terres & eaux



INFOS DIVERSES

ARNAQUES AUX FAUX CONSEILLERS BANCAIRES : SOYEZ VIGILANTS

Une recrudescence des arnaques aux faux conseillers bancaires se manifeste sous différents procédés pour obtenir des données bancaires de la part des consommateurs. Les préjudices financiers peuvent être très importants et les possibilités d'obtenir un remboursement sont compliquées.

Les différents procédés utilisés :

- Envoi d'un mail ou d'un SMS (phishing) souvent avant un appel téléphonique.
- Appel téléphonique d'une personne se faisant passer pour un conseiller bancaire ou « le service anti-fraudes » de la banque. ATTENTION : le numéro d'appel est parfois le même que celui de votre banque !

L'objectif est toujours le même :

- Obtenir vos identifiants bancaires et vos codes d'accès
- Valider des actions sur votre espace bancaire en ligne ou sur votre application bancaire, en vous faisant croire qu'une tentative de fraude est en train de s'opérer sur votre compte.

En réalité, tout cela permet à l'escroc qui vous appelle d'effectuer des opérations frauduleuses à partir des informations sensibles que vous allez lui communiquer (identifiants, codes, validation...).

Sachez également que certains faux conseillers peuvent vous appeler pour vous informer de l'envoi d'un coursier à

votre domicile pour venir récupérer votre carte bancaire, afin de la détruire pour éviter d'autres opérations non autorisées. Mais, en pratique, la carte sera utilisée pour des retraits frauduleux !

NOS CONSEILS

- Ne jamais communiquer vos identifiants bancaires, codes d'accès ou autres codes confidentiels, codes de validation reçus par exemple par SMS ; même si on vous les demande et d'autant plus si la personne connaît votre nom, prénom...
- Ne pas valider une opération dont vous n'êtes pas à l'origine.
- Ne jamais cliquer sur des liens ou des fichiers ou pièces jointes dans les courriels pouvant être source de phishing ou d'hameçonnage.
- Ne jamais accepter toute visite à domicile d'un pseudo-personnel de banque pour récupérer votre carte bancaire.

BON À SAVOIR

Votre banque ne vous demandera jamais de communiquer des informations confidentielles par téléphone, ni de valider ou bloquer des opérations de paiement à distance. En effet, si votre banque souhaite bloquer une ou des opérations, elle n'a pas besoin de votre confirmation et peut le faire seule.

Article rédigé par la MCE, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de juillet 2024 à mars 2025 une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général

par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réservez.



HISTOIRE À CROQUER, ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté, en partenariat avec les médiathèques du territoire, lance la première édition du projet « Histoires à Croquer ». Ce projet est ouvert à toutes les assistantes maternelles exerçant sur les communes de Centre Morbihan Communauté. L'objectif est de mettre en avant l'intérêt et l'importance du livre pour le jeune enfant (dès la naissance) et ainsi de participer à la prévention de l'illettrisme et des écrans. C'est aussi l'occasion de valoriser la profession d'assistante maternelle. Pour y participer, les assistantes maternelles peuvent se déplacer dans la médiathèque de



leur commune afin d'emprunter les ouvrages de la sélection et récupérer le « Guide Histoires à Croquer ». Les professionnelles ont également la possibilité de se rapprocher des animatrices RPE qui disposent sur chaque site d'une sélection de livres. La période d'emprunt se déroulera du 15 février au 28 septembre 2024, il sera possible d'emprunter deux ouvrages à la fois pour une durée de quinze jours parmi une sélection de dix livres adaptés aux 0-3 ans. Puis elles voteront pour leurs livres coup de cœur et les résultats officiels seront communiqués à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles, le samedi 23 novembre 2024 à Moréac.



Mets ton  rond pour protéger ton crâne d' 

3 fois plus de cancers de la peau en Bretagne. Protégeons-nous !



COCHE LA BONNE RÉPONSE

- 1- Paris accueille les Jeux Olympiques pour la **troisième fois** (1900, 1924 et 2024).
 - 2- Les premiers Jeux Olympiques modernes ont eu lieu en **1896** à Athènes.
 - 3- **La pétanque** ne sera pas une nouvelle discipline à Paris 2024. Les nouvelles disciplines seront : le surf, l'escalade sportive, le skateboard et le breakdance.
 - 4- L'allumage de la flamme olympique a lieu à **Olympie** (plus haute montagne de Grèce). Cette cérémonie a lieu depuis les JO de Berlin en 1936.
 - 5- **FAUX**, les fauteuils des athlètes paralympiques font à peine 6 kilos bien loin des 15 kilos environ pour les fauteuils roulants classiques.
 - 6- Les femmes ont pu participer, pour la première fois, aux Jeux Olympiques en **1900**. Sur les 997 athlètes engagés, 22 étaient des femmes. Elles étaient représentées dans cinq sports : le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf.
 - 7- La France a obtenu son meilleur résultat aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 avec **42** médailles dont 10 titres olympiques.
- Lors des Jeux Olympiques en 1900, la France a remporté 91 médailles, mais ces épreuves étaient principalement disputés entre Français.



REPLACE LES MOTS

- 1- Depuis 1896 l'**escrime** est un sport olympique.
- 2- Antoine DUPONT jouera **au rugby** pour les Jeux Olympiques.
- 3- Le **ping-pong** est un sport de raquette.
- 4- Depuis la présence du **judo** aux Jeux Olympiques, la France a remportée 57 médailles dans cette discipline !
- 5- Certains athlètes peuvent réaliser des sauts de dix mètres **au plongeon**.

NOMBRE DE PHRYGES

45 Phryges se sont installés autour du plan d'eau. On peut retrouver la mascotte de Moréac à droite du plan d'eau derrière le phryge qui fait de l'haltérophilie.

LABYRINTHE

- Premier : le basketteur 
- Deuxième : le footballeur 
- Troisième : la nageuse 



AS-TU OBTENU LA MÉDAILLE D'OR ?

- 16 Bonnes réponses = Médaille d'or
- 14 Bonnes réponses = Médaille d'argent
- 12 Bonnes réponses = Médaille de bronze



13 avril, première rando gourmande organisée par TRIAU et les deux écoles

